

ce que nous avons de plus cher, si nous sommes remplis d'épouvante en présence de cette terrible épidémie, nos crimes l'ont bien méritée;” et avec David: “Vous êtes juste, Seigneur, et nos peines sont des châtimens équitables de votre main.”

Grâce aux ferventes prières et aux constantes supplications des paroissiens de Ste-Anne, vers le Dieu de miséricorde, la maladie de la variole disparaît; un grand nombre de ceux qui en ont été les victimes sont actuellement convalescents.

C'est cette cessation de la variole qui a engagé M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne à fixer la réouverture du Collège à la date du 20 janvier, sans aucun danger pour les élèves.

Nous avons cru devoir reprendre aujourd'hui la publication de notre journal, sans espérer toutefois que nos ouvriers actuellement convalescents puissent reprendre l'ouvrage avant deux mois, pour plus de sûreté. Nous nous mettrons nous-même à la casse, avec les deux seuls ouvriers à notre disposition: le gérant de la *Gazette des Campagnes* et notre prote d'atelier.

Plusieurs de nos abonnés nous ont manifesté le désir de ne pas recevoir la *Gazette des Campagnes* pendant le temps que durera l'épidémie à Ste-Anne, et c'est une des raisons pour laquelle nous avons suspendu la publication de notre journal jusqu'à ce jour. Aujourd'hui que le danger est disparu, nous le leur adressons avec confiance.

Nos lecteurs seront à même de juger de la situation actuelle de la paroisse de Ste-Anne, à l'occasion de la variole, par la lettre de M. le Directeur du Collège de Ste-Anne à l'adresse des élèves de cette institution, que nous publions plus bas. Cette lettre est datée du 5 janvier, et nous sommes heureux de pouvoir constater que depuis cette date jusqu'à ce jour, il y a eu décroissance marquée dans les cas de variole.

#### Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

5 Janvier 1886.

Mon cher ami,

Bonne, heureuse et sainte année! Que l'Enfant Jésus multiplie pour vous, mon cher, la bénédiction que vous aviez le bonheur de recevoir il y a quelques jours, aux genoux de vos bons et bien-aimés parents! Voilà les vœux que, comme moi, tous vos Supérieur et Maitres ont formés pour vous et que je suis heureux de vous exprimer aujourd'hui.

De plus, je suis convaincu que vous serez bien aise, mon bon ami, de recevoir les nouvelles que je vous promettais au jour de votre départ.

Vous rappeler pour le 11 du courant serait bien notre désir, mais nous croyons que ce serait peut-être un peu tôt.

Toutefois nous sommes heureux de constater et de vous annoncer que l'épidémie se répand de moins en moins. Jusqu'à ce jour, il y a eu 89 cas de variole, répartis dans 30 maisons. Quatorze personnes ont malheureusement succombé, mais aucune d'elles n'avait été vaccinée, du moins récemment. Sur les 75 cas qui survivent, 69 sont en convalescence.—Deux maisons ont été désinfectées la semaine dernière; sept le seront cette semaine, et les autres dans les semaines qui suivront.—Parmi toutes les personnes atteintes de la variole, quelques-unes avaient été vaccinées récemment, et l'on a constaté que celles-ci n'ont été que légèrement malades. De tout ce qui précède, vous pouvez conclure comme nous mon cher ami, qu'il y a lieu de vous donner le signal de retour pour le 20 de ce mois.

Vous verrez, par la consultation ci-contre, appuyée des certificats de plusieurs médecins éclairés, quelles sont les garanties offertes et les conditions exigées.

Ce n'est pas pour nous seulement, mais aussi pour plusieurs des élèves et leurs parents, que ces conditions vont être un peu onéreuses, nous le savons bien. Mais nous aimons à croire

que vous les trouverez sages et de beaucoup préférables à une année d'étude gravement compromise, peut-être, par une plus longue absence.

Pour votre assurance de plus de sécurité, je dois ajouter qu'aucun élève de Sainte-Anne, dont la famille aurait été atteinte de la contagion, ne sera admis d'ici à septembre prochain.

Au revoir donc, le 20, mon cher ami. Revenez avec courage et confiance, animé d'une généreuse détermination de reprendre le temps perdu.

En attendant, mon cher ami, que Dieu vous donne la paix et la santé avec tous ceux qui vous entourent. C'est le souhait de

Votre très dévoué et affectionné serviteur  
en Notre-Seigneur,

C. A. COLLET, Ptre, Directeur.

#### CONSULTATION.

Les Directeurs du Collège de Sainte-Anne, qui ont congédié leurs élèves, le 9 décembre dernier, à cause de la variole qui sévissait dans le village, désirent aujourd'hui rappeler ses élèves vers le 20 de ce mois.

A cette fin, ils demandent aux Médecins si cette rentrée peut se faire dans les conditions suivantes :

- 1o. Tous les élèves rentreront pensionnaires ;
- 2o. Aucun étranger ne sera admis en visite au Collège, sans un certificat constatant qu'il n'a eu aucune communication avec les variolés ;
- 3o. Tous les serviteurs, attachés au service des élèves, resteront au Collège et ne sortiront que par nécessité de leur service et d'après l'ordre des autorités ;
- 4o. Le linge des élèves sera lavé dans les dépendances du Collège.

Collège de Ste-Anne de la Pocatière, }  
5 janvier 1886 }

Nous soussignés, médecins, déclarons que vu la position parfaitement isolée du Collège de Ste-Anne, et ayant examiné les conditions dans lesquelles doit se faire la rentrée des élèves, nous croyons qu'il y a aucun danger de contagion pour les élèves qui, d'ailleurs, ont été vaccinés et revaccinés.

[Signé] H. DESJARDINS, M. D.  
N. ARTHUR DESJARDINS, M. L. L.

Ayant pris connaissance de l'*Etat sanitaire* produit par les médecins de la paroisse de Ste-Anne, je n'hésite pas à signer la consultation ci-dessus. Je crois, de plus, que la date du 20 janvier n'est pas trop rapprochée pour l'ouverture du Collège, pourvu que l'épidémie continue à suivre la même décroissance que depuis le 25 décembre dernier.

Québec, 4 janvier 1886.

[Signé] N. E. DIONNE, M. D.  
A. VALLÉE, M. D. L.

[Pour vrai copie,]

C. A. COLLET, Ptre.

Collège de Ste Anne de la Pocatière, }  
5 janvier 1886 }

*Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière.*—Nous lisons ce qui suit dans *L'Etudiant*, revue mensuelle du plus haut intérêt et très instructive, publiée au Collège de Joliette :

“ Statistiques pour l'année scolaire 1884-85, touchant le Collège de Ste-Anne :

“ Elèves 215, dont 126 pensionnaires et 89 quartennaires et externes, repartis comme suit: au Cours classique, 80; au Cours commercial, 135.

“ Sept ont terminé en juin 1885. Sur ce nombre, trois ont pris la soutane, deux doivent étudier la médecine après quelque temps de repos, un étudio le notariat et un le génie civil.

“ A l'occasion de la Saint Charles-Borroméo, patron de M. le Supérieur, du Directeur des élèves et du Préfet des études, vingt-six membres du clergé